

### Comité Régional d'Équitation d'Ile de France

#### ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 04 Décembre 2014

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents, Mesdames, Messieurs,

Les comptes du Comité Régional d'Équitation Ile de France arrêtés au 31 août 2014 qui vous ont été adressés se caractérisent par les données suivantes :

Postes en k€	Secteur sportif CREIF	Service Formation professionnelle
Produits d'exploitation et financiers	1 104 k€	814 k€
Refacturation charges de fonctionnement	80 k€	
sous total	1 184 k€	814 k€
<b>Total PRODUITS</b>	<b>1 998 k€</b>	
Charges d'exploitation et financières	1 208 k€	754 k€
<b>Total CHARGES</b>	<b>1 962 k€</b>	
Résultat courant	-24 k€	60 k€
<b>RESULTAT TOTAL</b>	<b>36 k€</b>	
Résultat exceptionnel		8 k€
Excédent / Perte	- 24 k€	68 k€
<b>RESULTAT CONSOLIDE</b>	<b>44 k€</b>	

- *Prévisionnel à l'équilibre*

**Les charges totales de CREIF répartissent comme suit :**

- **38,4 % pour l'activité de Formation**
- **61,6 % pour le fonctionnement du CREIF – secteur sportif**

**Les produits totaux de CREIF se répartissent comme suit :**

- **41 % pour l'activité de Formation**
- **59 % pour le secteur sportif CREIF**

## ANALYSE DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT :

### I. Secteur sportif

#### ➤ PRODUITS 2013/2014

##### **Fonctionnement du CREIF / produits s'élevant à 1 184 172 €**

826 844 € de subventions (700 279 FFE – 81 232 CR IF – 45 333 CNDS)

94 788 € de recettes concours

5 299 € de recettes CICO

5 658 € de recettes liées à la formation (BFE, AP, BAP...)

29 393 € de recettes liées à la formation DES et DE

2 400 € de transfert de charges

7 812 € de produits de gestion courante

1 499 € de produits financiers

31 017 € de remboursement FFE pour le dossier équitaxe

99 105 € pour l'extourne 1€ par licence reversée aux comités départementaux

A cela s'ajoutent des frais de refacturation pour le fonctionnement du service Formation pour 80 257 € avec un total de produits à **1 184 172 €**.

Les Produits du CREIF sont plus élevés de 100k€ que le prévisionnel en raison des actions menées contre l'équitaxe et leur remboursement (+30), des recettes concours (+35), de la DFA (+20) et de la refacturation du service formation professionnelle (+15).

#### ➤ CHARGES 2013/2014

##### **Fonctionnement du CREIF secteur sportif / charges s'élevant à 1 207 830€**

232 827 € d'achats et charges externes

658 344 € de charges spécifiques (commissions)

13 004 € d'impôts et taxes

206 022 € de masse salariale

85 032 € de dotation aux amortissements

10 000 € de charges à payer

2 601 € de provision pour risque

- Les charges spécifiques du CREIF s'élèvent à **658 344 €** soit une augmentation de 44 k€ par rapport au prévisionnel.

**Le sous total A « Commissions »** présente un budget supérieur d'environ 35 k€ et cela s'explique par :

1. La commission Animations avec une forte participation des clubs aux JEM et une prise en charge par le CREIF des bus
2. La commission CCE et son plan d'actions en faveur de la discipline et des organisateurs (aide à l'achat de bois, au soutien en besoin médical...)

3. Les séminaires : le rendez vous annuel du CREIF avec un nombre de séminaristes plus élevé et un soutien financier pour les clubs souhaitant se rendre au Fédératives (séminaire de la FFE) (nouveau).

**Le sous total B** est moindre de 27 k€ puisque le dossier TVA revêt un caractère exceptionnel et non prévu pour 35 k€.

La différence provient donc essentiellement des 2 postes suivants : Matériels commissions (- 18 k€) et Formations (- 7 k€).

**Secteur sportif : perte de 23 654 €**

## **II. Formation Professionnelle**

### **➤ PRODUITS 2013/2014**

*Service de la formation professionnelle suite à la fusion absorption de l'Union Equestre au 1<sup>er</sup> septembre 2010 et pour lequel une comptabilité distincte a été mise en place / produits s'élevant à 814 352€.*

*6 050 € de cotisations annuelles*

*374 494 € de recettes formations BP JEPS (10 mois, étudiant, MLV et contrat pro)*

*360 881 € de recettes formations Apprentissage*

*20 582 € de recettes VETP*

*34 258 € de reprises sur provisions*

*7 583 € de résultats financiers*

*10 504 € de reprise sur provision de loyer (ancien bail Fontainebleau 2008-2011)*

A ce résultat s'ajoutent des produits exceptionnels pour 7 597 € qui correspondent à des provisions annulées ; les produits totaux s'élèvent à 821 k€.

Les produits du service de la Formation professionnelle sont conformes au prévisionnel.

Les produits par rapport à n-1 sont de même grandeur.

### **➤ CHARGES 2013/2014**

**Service de la Formation professionnelle / charges s'élevant à 754 180€.**

*19 221 € d'achats et charges externes (hors refacturation des 80 k€ par le CREIF)*

*38 391 € de masse salariale*

*Remarque : une seule salariée depuis le 01.10.13 suite à la démission d'Elise Courby.*

*Un prestataire de service intervient pour suppléer ce départ.*

*12 955 € de prestations de service*

*9 432 € de frais d'organisations pour les Masters Enseignants*

*Remarque : manifestation du type championnat régional réservé aux enseignants et aux élèves en formation organisé pour la première fois en Ile de France.*

5 170 € pour l'organisation d'un séminaire des formateurs.  
7 222 € de dotations de provision de créances  
40 111 € de pertes sur créances

541 322 € de frais de formation (centres de formation) pour les BP JEPS

- 247 114 € : Formations 10 mois, étudiant, MLV et contrat pro
- 266 008 € : Formations en apprentissage
- 12 841 € de frais de jury et de déplacements
- 9 358 € de frais de VETP
- 6 000 € pour les conventions d'utilisation des centres d'examen

Les charges de la formation s'élèvent à 754 180 € et sont quasi conformes au prévisionnel.

NB : des frais de fonctionnement du service de la formation professionnelle pour 80k€ pris en charge par le CREIF ont été imputés au dit service. Cela comprend 80% du salaire de la conseillère technique Rachel SERIS, d'environ 10% des salaires des autres permanents et des coûts de fournitures administratives, leasing imprimante et parc informatique...(entre 30 et 50% selon les postes)

**Secteur formation professionnelle : excédent de 67 679 €**

---

⇒ **Le résultat consolidé est positif : 44 025 €**

⇒ **Affectation du résultat :**

**Nous vous proposons de reporter l'excédent de l'exercice 2013/14 en ajout du report à nouveau qui passerait à 424 377 € (solde n-1: 380 352€ + résultat n : 44 025€).**

**En conclusion, la situation financière du CREIF est saine et consolidée.**

**Toutefois, la baisse des licences enregistrées depuis 3 exercices nous imposent une vigilance de gestion et en particulier sur les frais de fonctionnement afin de privilégier :**

- **les actions et projets des commissions pour la partie sportive**
- **la meilleure administration possible pour la formation professionnelle.**

J'arrive au terme de la présentation du compte de gestion et suis prêt à répondre à vos questions.

Je donne la parole à Monsieur PIOCHAUD, notre commissaire aux comptes qui va vous donner lecture de son rapport sur les comptes annuels et de son rapport spécial sur les conventions réglementées

Je vous demande donc de manifester :

- Votre approbation des comptes 2013/2014
- Votre quitus pour cette gestion
- Votre approbation des conventions réglementées
- Votre approbation pour l'affectation du résultat

Hervé DELAMBRE,  
*Trésorier du Comité Régional d'Equitation Ile de France*